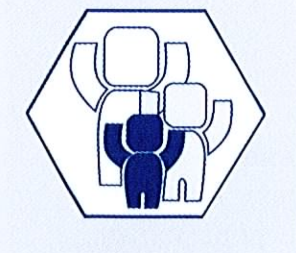


INSTITUT SAINT-ANDRE

ASBL

Rue du Parc, 6
6000 Charleroi

www.saint-andre-charleroi.be

Charleroi, le 13 novembre 2012

Nos réf. : CL/SM/201211025-PAR

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Objet : Circulaire d'information n°4

1. Grève générale

Vous avez sans doute été informés par les médias d'un mouvement de grève générale prévu au niveau européen ce mercredi 14 novembre 2012.

Si le droit de grève est un droit fondamental dans une société démocratique, il doit cependant être concilié avec la liberté au travail, autre droit fondamental.

La FGTB et la CSC ne soutiennent pas le mouvement de grève générale. Cette grève ne touchera pas l'enseignement. Les cours se donneront normalement à l'Institut.

Par contre, il semble que les TEC et la SNCB seront en grève. Dans ces conditions, nous vous demandons de prendre vos dispositions pour amener vos enfants à l'école.

Les retenues prévues ce mercredi 14 novembre après-midi sont reportées au mercredi 21 novembre.

2. Fin des travaux de voirie et nouvelles dispositions d'accès à l'Institut Saint-André

Les travaux au carrefour des rues du Parc et de l'Athénée et dans la rue de l'Athénée étant terminés, de nouvelles dispositions de circulation et d'accès à l'établissement sont prévues, à partir du mercredi 14 novembre. Vous les trouverez au dos de la présente.

Nous rappelons que, dans le secondaire, seuls les élèves fréquentant actuellement l'école ont accès à l'Institut. Les parents ne peuvent entrer dans la cour et à fortiori, dans les bâtiments, sans autorisation ou rendez-vous dûment pris à l'accueil.

FONDAMENTAL
tél. 071 20 72 20
fax 071 20 72 23
thomee.standre@swing.be

SECONDAIRE
tél. 071 20 72 20
fax 071 20 72 30
isa.charleroi@sec.cfwb.be

Nous vous informons en outre que le stationnement dans la rue de l'Athénée **ne** peut **pas** se faire sur la bande de droite (délimitée par des blocs hémisphériques). En effet, il s'agit d'une zone visant au déchargement des enfants. Une voiture ne peut y être arrêtée que momentanément, le temps pour l'enfant de sortir du côté trottoir. Merci de ne pas vous arrêter en haut de cette zone, pour éviter de bloquer d'autres parents. Nous attirons aussi votre attention sur le fait que cette bande (de droite) est prioritaire. Ceux qui circulent sur la voie « normale » doivent donc céder la priorité (de droite).

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'équipe de direction,
C. Lachapelle, Directeur

Mode d'emploi

Les accès à l'Institut Saint-André sont numérotés comme suit :

- Accès 1 : rue du Parc, « porterie »
- Accès 2 : rue du Parc, « portail »
- Accès 3 : rue de l'Athénée « double porte » (ex porte brune)
- Accès 4 : rue de l'Athénée « Garage »
- Accès 5 : rue de l'Athénée « Portail cour basse »

Heures	Accès	Qui est concerné ?
7h00-7h30	Portail, cour basse, rue Athénée (Accès 5)	Tous les élèves du secondaire
7h30-7h45	Porterie, rue du Parc (Accès 1)	Tous les élèves du secondaire
7h45-8h30	Portail rue du Parc (Accès 2)	Tous les élèves du secondaire
De 8h30 à 12h10	Porterie (Accès 1)	Tous les élèves du secondaire
Mercredi, 12h10	Porterie (Accès 1)	Secondaire (D1)
Mercredi, 13h00	Double porte, rue de l'Athénée (Accès 3)	Secondaire (D2 & D3)
Autres jours : 13h00	Porterie (Accès 1)	Elèves du secondaire en temps de midi (4→ 7)
13h55-14h00	Double porte, rue de l'Athénée (Accès 3)	Rentrée du secondaire en temps de midi (4→ 7)
De 14h00 à 15h40	Porterie (Accès 1)	Tous les élèves du secondaire
15h40	Double porte, rue de l'Athénée (Accès 3)	Tous les élèves du secondaire
16h30	Porterie (Accès 1)	Tous les élèves du secondaire
17h00	Sortie via accès 3	Elèves du secondaire (en étude, remédiation ou retenue)